REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 9 juin 2026 à dix-huit heures trente sous la présidence de Mme BOSSION Catherine, Maire.
La séance est ouverte à 18 h 30
Présents : Mme BOSSION Catherine, M. DUBOIS Thierry, Mme LANGLOIS Sandra, M. Albert ANDRE, Mme LEBOUCHER Laetitia, M. BOUILLON Bastien, M. ANDRE Vincent, Mme GUERIN Marie-Madeleine, M. MASSON Jean-Claude, Mme LABONDE Evelyne, Mme POIRIER Cécile.
Secrétaire de séance : Mme LABONDE Evelyne

INTERVILLAGES 2026

Madame le Maire indique que la commune de La Framboisière a obtenu la 2ème place ex aequo aux Intervillages organisées cette année à Louvilliers-lès-Perche le 30 mai dernier.

FESTIVAL DE LA FRAMBOISE

Le Festival de la framboise aura lieu samedi 13 et dimanche 14 juin.
Les barnums sont installés, le reste des installations se fera vendredi 12 juin avec les bénévoles et les Amis de la Framboisière, pour que tout soit prêt pour accueillir le public dès samedi.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour rappel la Fête de la musique aura lieu le vendredi 19 juin.
M. Albert ANDRE, qui organise l'évènement liste les membres du Conseil Municipal qui se portent volontaires pour l'aider à installer le matériel le jour J.

Le tarif du repas de la fête de la musique est de :
Tarif adulte : 12€
Tarif enfant : 8€

INFORMATIONS DIVERSES

- Mme le Maire fait le bilan du sondage effectué auprès des habitants concernant la distribution des comptes-rendus.

- Il est annoncé l'enlèvement de la boîte de collecte La Poste située Chemin des Rigoles, le 27 juin prochain.

- M. SERREAU, habitant, remercie la commune pour le colis de Noël.

- M. LESAULE, habitant, a offert à la commune une peinture sur toile représentant la mairie. L'ensemble du Conseil Municipal le remercie pour ce joli présent.

- La commission de contrôle des listes électorales se compose de deux membres du Conseil Municipal (Mme GUERIN Marie-Madeleine et Mme LABONDE Evelyne), deux délégués du Préfet (M. LAFAVE Patrick et M. LETERTRE Claude) et deux délégués du Tribunal Judiciaire (Mme MEUNIER Odile et M. DESSAUDE Serge).

Les membres ont été désignés par Mme le Maire.

- Une erreur s'est glissée dans le dernier compte-rendu du Conseil Municipal. En effet, les horaires d'utilisation d'engins bruyants sont les suivants :
 -lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-20h
 -samedi : 9h-12h et 14h30-19h
 -dimanche et jours fériés : 10h-12h

- Le sénateur M. Albéric DE MONTGOLFIER rendra visite aux élus le 15 juillet en mairie.

- Une demande d'installation de Food-truck a été réceptionnée par la mairie. Il s'agit de « Poupette » qui propose de venir tous les dimanches en fin d'après-midi. Elle propose des repas variés, mais surtout des gourmandises sucrées.

- Une déviation sera mise en place sur la RD25 (la Route entre Senonches et La Framboisière) du 23 au 25 juin 2026 afin d'effectuer la réfection de la voirie. L'information sera diffusée sur Panneau Pocket.

- M. GARDIOLA, habitant, a indiqué avoir vu un feu d'artifice tiré depuis la commune samedi 6 juin. Il souligne que cela n'est pas autorisé.
 Il a également expliqué avoir plusieurs fois observé des véhicules stationner devant les portes de garage (sur les trottoirs). Il a fait savoir son mécontentement car cela gêne les piétons.

- Mme FERARRI est venue en mairie signaler la vitesse à laquelle les véhicules passent devant chez elle (Route de Senonches). Elle aimerait qu'une réflexion soit menée afin de réduire cette vitesse.

<u>TOUR DE TABLE</u> :

- Mme Evelyne LABONDE déplore encore l'absence de taille des haies. Cela pose problème notamment au niveau de la visibilité pour les automobilistes.
- Mme Cécile POIRIER constate également cela près de chez elle.

Mme le Maire indique alors qu'une fois les fêtes communales passées, un état des lieux complet de la commune (notamment les haies, les trottoirs et la voirie) sera effectué afin que le nécessaire soit fait pour améliorer le quotidien des framboisiens.

- Mme Evelyne LABONDE ajoute également que le Monument aux morts est en mauvais état et mériterait quelques travaux d'entretien.

- M. Albert ANDRE demande s'il serait possible de rencontrer l'entreprise « Les Jardins Monastériens » afin de faire le point sur les travaux à effectuer concernant l'entretien de la commune, car certaines zones ne sont pas entretenues.

- M. Vincent ANDRE rapporte qu'un dépôt sauvage a été effectué Route du Grand Village (des cailloux).

- Mme Laetitia LEBOUCHER indique qu'un panneau de stop est couché et abimé.

Puisqu'il s'agit d'une route départementale, il sera demandé à la DDT de changer le mât.

La séance est levée à 20h10.